



JOURNAL COMMUNAL

AUTOMNE HIVER 2020 - N° 33

ORIOLE EN ROYANS



Edition : Mairie d'Oriol-en-Royans - 26190 -
04 75 48 64 97

Site Internet : mairie-oriol-en-royans.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Depuis le 15 mars, premier tour des élections municipales, une nouvelle équipe est aux commandes de votre commune.

Les conseillers ont élus Jean-Jacques DALLON maire d'ORIOLE en ROYANS

- Thierry AGERON 1er adjoint et Thierry MARET 2ème adjoint.

ATTRIBUTIONS COMMISSIONS

	DALLON Jean-Jacques (MAIRE)	Famille d'accueil	Finances - Voirie - Forêts communales Réseaux humides (eau/assainissement) Bâtiments communaux Commission du personnel Urbanisme PLU - Ecole - CCAS Communication - Appel d'offres Catastrophe Naturelle/Sanitaire
	AGERON Thierry (1er Adjoint)	Agriculteur	Finances - Voirie - Urbanisme PLU Réseaux humides (eau/assainissement) Bâtiments communaux Catastrophe Naturelle/Sanitaire - SMABLA
	MARET Thierry (2ème Adjoint)	Retraité	Réseaux humides (eau / assainissement) Bâtiments communaux Commission du personnel Forêts communales - Communication Appel d'offres Catastrophe Naturelle/Sanitaire
	ARCHINARD Roland	Retraité	Finances - Voirie - Forêts communales Réseaux humides (eau / assainissement) Bâtiments communaux Commission du personnel Urbanisme PLU - Appel d'offres Catastrophe Naturelle/Sanitaire Mandement - Syndicat rive gauche
	CORRARO Christelle	Infirmière	Réseaux humides (eau / assainissement) Bâtiments communaux Commission du personnel Ecole - Communication - CCAS Catastrophe Naturelle/Sanitaire
	DHERBASSY Séverine	Socio Coiffeuse	Ecole - Communication Catastrophe Naturelle/Sanitaire CCAS

	EZINGEARD Simon	Menuisier	Finances - Urbanisme PLU - Ecole Appel d'offres Catastrophe Naturelle/Sanitaire
	FAURE Marion	Famille d'accueil	Réseaux humides (eau / assainissement) Ecole - Communication - CCAS Catastrophe Naturelle/Sanitaire
	LEMAITRE Laurent	Retraité	Finances Urbanisme PLU Catastrophe Naturelle/Sanitaire
	LEVI Thierry	Photographe	Communication Parc Régional Naturel du Vercors Transition écologique Catastrophe Naturelle/Sanitaire Délégué défense
	MILESI Yves	Retraité	Bâtiments communaux et personnel Forêts communales - Communication Catastrophe Naturelle/Sanitaire
	PLANET Fiona	Educatrice spécialisée	Urbanisme PLU - Ecole Communication - Appel d'offres Catastrophe Naturelle/Sanitaire
	RONDIN Marc	Gérant de société	Finances - Urbanisme PLU Réseaux humides (eau / assainissement) Bâtiments communaux Commission du personnel Forêts communales - Communication Catastrophe Naturelle/Sanitaire Mandement
	SECCHI Franck	Employé communal	Bâtiments communaux et personnel Voirie - Forêts communales Catastrophe Naturelle/Sanitaire SMABLA
	THOMAS Christiane	Retraité	Bâtiments communaux et personnel Voirie - CCAS Catastrophe Naturelle/Sanitaire

MOT DU MAIRE

Chères Oriolaises, chers Oriolais,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors de l'élection du 15 mars dernier dans un contexte difficile. Être élu est un honneur mais surtout un engagement. Je suis convaincu que cette équipe renouvelée à 55%, sera à la hauteur pour gérer au mieux notre commune ces 6 prochaines années.

Je souhaiterais aussi rendre hommage à Roland ARCHINARD. Il a guidé la vie de notre commune pendant de nombreuses années, ne comptant pas ses heures et répondant toujours présent lorsque cela était nécessaire, il œuvre pour Oriol depuis 1983 date de son premier mandat en tant que conseiller, puis il a été élu maire en 1995 pendant 4 mandats. Après 37 ans passés à la mairie il reste avec nous pour nous conseiller, nous aider, répondre à certaines de nos incertitudes et je l'en remercie.

Installés depuis le 25 Mai pour cause sanitaire, vos élus se sont immédiatement mis au travail pour lancer les projets du futur mandat, réfection du plafond de la salle communale, création du site internet, cet outil d'information nous l'avons voulu accessible, autant sur ordinateur que sur téléphone portable. Vous y trouverez des infos relatives à la commune, les travaux en cours, les événements, les liens utiles. Le journal communal sera également accessible à l'avenir sur le site web de la commune.

L'actualité n'est pas forcément réjouissante, notamment en ce qui concerne la COVID19 qui continue à circuler et qui reste une menace sanitaire, en particulier pour nos aînés, c'est pourquoi nous avons pris la décision d'annuler le repas de fin d'année.

C'est l'occasion pour nous de saluer, féliciter les soignants, qui malgré la présence du virus continuent d'exercer leur travail avec parfois des moyens très restreints.

La crise nous oblige aussi à changer nos habitudes et à être plus solidaires entre nous, c'est pourquoi notre volonté sera d'être toujours auprès de vous.

Bonne lecture à tous et à très bientôt.

Jean-Jacques DALLON



CCRV

La CCRV « Communauté de Communes du Royans Vercors » se compose de 18 Communes 13 dans le Royans et 5 dans le Vercors.

A Oriol, nous disposons d'un seul délégué, le Maire, alors que d'autres communes comme St Jean-en-Royans a 10 délégués, c'est par rapport aux nombres d'habitants.

La CCRV a de multiples compétences comme : les ordures ménagères, la voirie, les zones artisanales, l'office du tourisme, la piscine de St Jean, les services techniques, le réseau des médiathèques, etc.

Le COMITE DIRECTEUR DE LA CCRV se compose comme suit :

- Président Pierre-Louis FILLET, Maire de st Julien en Vercors.
- 1^{ère} Vice-présidente Nancy FILET COCHE, Conseillère de St-Laurent-en-Royans, « Economie, emploi, ressources humaine ».
- 2^{ème} Vice-président Henri BOUCHET, Maire de St Martin le Colonel, « Environnement, technique ».
- 3^{ème} Vice-présidente Fabienne BEGUIN, Adjointe de St-Jean-en-Royans, « Affaires sociales ».
- 4^{ème} Vice -Président Thomas OTTENHEIMER, Maire de Vassieux-en-Vercors, « Développement touristique ».
- 5^{ème} Vice-Présidente Marie GUIRIMAND, Conseillère de St-Jean-en-Royans, « Affaires culturelles ».
- 6^{ème} Vice-Président Hervé GONTIER, Adjoint de St-Jean-en-Royans, « Services technique, ordures ménagères ».
- 7^{ème} Vice-Présidente Maryline LUCAS, Adjointe de St-Nazaire-en-Royans, « Aménagement du territoire, mobilité ».
- Conseillère communautaire délégué Déborah DREVARD, Conseillère de St-Laurent-en-Royans, « Programme alimentaire territorial (PAT) ».
- Conseiller communautaire délégué Fernand FAURE, Conseiller de St-Laurent-en-Royans, « Agriculture, forêt ».

SMABLA

La station d'épuration du Syndicat Mixte d'Assainissement de la Bourne et de la Lyonne Aval (SMABLA) est opérationnelle depuis octobre 2011. Elle traite les eaux usées de 20 communes de la Drôme et de l'Isère pour une capacité équivalente de 22000 habitants, soit 3650 m³ d'eaux usées dépolluées par jour.

Nouveaux bureau du SMABLA depuis le 9 septembre 2020 :

- Président : Gilbert BOREL
- 1^{er} Vice-président : Joël O'BATON
- 2^{ème} Vice-président : Denis PARMENTIER
- 3^{ème} Vice-président : Philippe ROSAIRE
- 4^{ème} Vice-président : Benoit VILLARD

INFORMATIONS

	<p>LE REPAS DES AINES EST ANNULÉ</p> <p>Le contexte sanitaire actuel ne permettant pas d'organiser le traditionnel repas annuel des aînés, sans leur faire prendre de risques, celui-ci sera remplacé exceptionnellement cette année par la distribution de colis pour les personnes de 70 ans et plus.</p> <p>La municipalité est bien consciente de l'absence de convivialité de cette mesure tant le repas est un moment attendu par tous chaque année. Ainsi pour conserver le lien avec nos aînés, les élus municipaux assureront eux-mêmes la distribution des colis</p>
<p>Logo commune</p> 	<p>Les élèves de l'école élémentaire ont été sollicités afin de créer un logo pour la commune. Ils ont pris leur crayon pour proposer différents dessins. Ils avaient comme directives d'utiliser du jaune et du bleu et de représenter ce qui caractérisait au mieux notre petit village.</p> <p>C'est le dessin de Maël VAUJANY qui a été retenu, on le remercie.</p> <p>Vous retrouverez désormais ce logo sur le site internet de la mairie ainsi que sur ce journal communal.</p>
<p>Fibre Optique</p> 	<p>En 2021 les travaux de fibre optique vont commencer sur la commune.</p> <p>Un arrêté municipal sera pris, pour permettre aux entreprises de commencer les travaux.</p>
	<p>En ces temps difficiles pour notre dernier petit commerce, nous avons décidé d'autoriser l'installation d'une terrasse au bar « La Passerelle ». Nous comptons renouveler cette autorisation chaque année du 15 juin au 15 septembre.</p>

<p>Relais téléphone au Col de Biou</p> 	<p>Comme vous vous en êtes sans doute aperçu, un relais téléphone Orange vient d'être installé au Col de Biou.</p> <p>Celui-ci a pour but de renforcer la couverture réseau d'Oriol mais aussi de Léoncel, de Bouvante et toute la vallée pour améliorer ainsi la sécurité des personnes enclavées, des promeneurs et de tous les utilisateurs de la forêt. Nous pensons qu'il faut lutter par tous les moyens contre le désenclavement de notre belle région.</p> <p>Notre rôle est d'offrir à tous, les infrastructures et la sécurité pour pouvoir rester et travailler ici, sinon la désertification continuera, le chômage perdurera et nos jeunes iront s'entasser en ville.</p> <p>Vous l'aurez compris ce n'est pas notre philosophie.</p> <p>Le coût : la région et SDED (Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme) finance en totalité l'investissement.</p> <p>A ce sujet, l'impossible accord (que nous ne comprenons pas) entre le maître d'œuvre et certains propriétaires concernant simplement le passage sur leurs parcelles de la ligne électrique d'alimentation, nous a obligé de trouver un autre tracé beaucoup plus long (800 mètres) générant un coût 4 fois supérieur au projet initial.</p> <p>Nous somme d'autant plus surpris que dans les communes de Bouvante, Léoncel et le mandement de St-Nazaire où ont été implantés des relais, le problème ne s'est jamais présenté.</p>
<p>Site internet</p> 	<p>Comme vous l'a annoncé précédemment Jean-Jacques Dallon, la commune d'Oriol s'est dotée d'un site internet.</p> <p>Celui-ci vous permettra en un clic de vous informer sur la commune : ses projets, ses travaux, ses actualités. Mais aussi vous pourrez y trouver la liste des artisans et commerçants du village, les associations, les manifestations organisées dans la commune, les liens nécessaires à vos démarches administratives ainsi que les numéros utiles.</p> <p><u>Le lien : mairie-oriol-en-royans.fr</u></p>
<p>Cimetière</p> 	<p>La mairie s'est dotée d'un programme informatique permettant de gérer l'ensemble des informations concernant le cimetière : concessions, démarches administratives, emplacements disponibles, etc.</p>

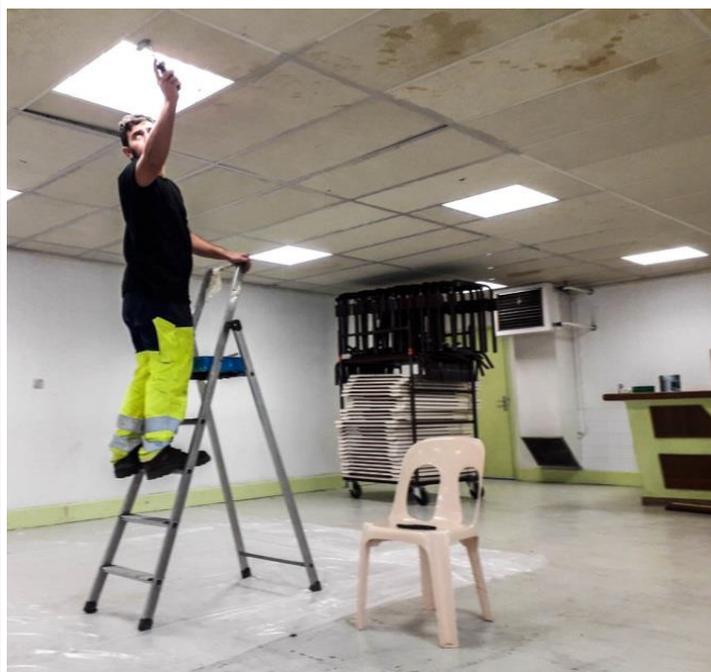
TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Plancher école



Cet été le vieux plancher de l'école a été remplacé par une dalle carrelée façon parquet. Les élèves ont pu en profiter dès la rentrée de septembre.

Salle communale



La réfection de la salle communale a commencé. Les dalles du plafond vont être changées, ainsi que les luminaires, remplacés par des LED.

Suivront la rénovation des sols, des murs et une étude sera faite pour le changement de chauffage.

ÉCOLE LES TILLEULS



La reprise du 2 novembre 2020 s'est déroulée sans difficultés. Des mesures sanitaires renforcées ont été mises en place et tous les enfants portaient un masque. Un hommage à Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie lâchement assassiné, a été rendu ; les enfants ont pu s'exprimer et les enseignantes ont projeté quelques vidéos pédagogiques sur les thèmes de la Liberté d'expression, de la Laïcité et cela a été l'occasion de rappeler les symboles de la République française. Un extrait du texte de Jean Jaurès aux instituteurs.trices a été lu et une minute de silence a été observée, en présence du Maire et du 2nd adjoint de la commune.

Pour ce qui est de la première période d'école, les enfants ont pu bénéficier, grâce au concours de la mairie, de quelques séances de « Longue » au boulodrome, avec Thomas Allier. Les enfants et les enseignantes ont pu apprécier la qualité de la co-intervention.

D'autre part, nous avons pu organiser, fin septembre, la matinée des Langues européennes (JLE) ainsi que la dictée ELA. Début octobre, toute l'école s'est rendue à Bouvante, pour écouter le brame du cerf, en compagnie de Monsieur Levi. Un projet photo sera d'ailleurs mis en place à la suite de cette sortie pour la classe des CM.

D'octobre à fin novembre, l'école se rend chaque vendredi à la piscine de Chatte pour une séance de natation.

Enfin, certains projets comme « Nettoyons la nature » ou le cross inter-écoles ont, quant à eux, dû être annulés pour cause de Covid.

LE SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles d'Oriol est une association de parents d'élèves qui a pour objectif de soutenir financièrement les sorties scolaires proposées par l'école. Cette année, les actions seront au nombre de 3 : une commande chocolats de Noël, un vide-grenier au printemps, une tombola. Tout le monde est invité à participer à ces manifestations. Le Sou peut alors compléter les financements, souvent aidés par la mairie, pour que nos enfants puissent découvrir et apprendre autrement.

Vous pouvez nous joindre par mail : soudesecoles.oriol@gmail.com

Une boîte aux lettres du Sou est également disponible devant l'école.

INFORMATIONS COVID 19

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Santé publique France

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
- Eviter de se toucher le visage
- Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

Comme vous le savez tous, nous traversons une nouvelle vague épidémique de la Covid-19 et notre territoire du Royans/Vercors n'est pas épargné. En effet, de nombreux cas positifs sont recensés.

Afin de vous protéger et de protéger les autres nous vous rappelons qu'il est indispensable et nécessaire de respecter les gestes barrières et le port du masque.

Si vous présentez des symptômes ou vous avez été en contact avec une personne positive à la Covid-19, vous devez vous isoler et prendre contact avec votre médecin traitant afin qu'il vous indique la marche à suivre.

J'ai des symptômes, que dois-je faire ?

#COVID19

IMMÉDIATEMENT

- 1) Je m'isole
- 2) Je consulte mon médecin
- 3) Je fais un test

APRÈS LES RÉSULTATS DU TEST

- TEST POSITIF :** Je m'isole 7 jours
- TEST NÉGATIF :** J'arrête mon isolement

APRÈS 7 JOURS D'ISOLEMENT

SI J'AI DE LA FIEVRE :

- 1) Je poursuis mon isolement pendant 48h après la fin de la fièvre
- 2) Je consulte mon médecin

SI JE N'AI PAS DE FIEVRE :

- 1) J'arrête mon isolement
- 2) Pendant 1 semaine : j'évite le contact avec des personnes vulnérables et je porte un masque

**Vous avez bien compris que le but est d'éviter au maximum la circulation du virus.
Voici comment tracer les contacts en cas d'exposition à la Covid-19 :**



CONTACT TRACING

COVID-19

PROTÉGER SON ENTOURAGE,
CASSER LA CHAÎNE DE CONTAMINATION

Le contact tracing, comment ça marche ?



Si je présente des symptômes ou si mon test est positif : je consulte mon médecin et j'identifie avec lui les personnes que j'aurais pu contaminer.



L'Assurance Maladie me contactera pour confirmer ou compléter cette liste.



L'Assurance Maladie contactera et accompagnera ces personnes pour qu'elles s'isolent, surveillent leur état de santé et se fassent tester à leur tour.



par téléphone



par mail



via le compte ameli



par SMS (via le 38 663 uniquement)

Attention aux tentatives de fraudes : l'Assurance Maladie ne vous contactera jamais pour vous demander vos coordonnées bancaires ou paiements par téléphone, courriel ou sms.



Mes données sont protégées : L'Assurance Maladie assure la confidentialité et la sécurité de l'ensemble des données personnelles.



Mon consentement est respecté : Indiquer mon identité facilitera la relation de l'Assurance Maladie avec mes personnes contact mais si je le souhaite, je peux rester anonyme auprès d'elles.

**Chacun d'entre nous est un acteur essentiel dans la lutte
contre ce virus. Prenez soin de vous.
C'est ensemble que nous y arriverons !!**

CIVISME



Les places handicapées, comme leurs noms l'indiquent, sont réservées aux personnes en situation de handicap et à elles seules. Trop de personnes les utilisent sans scrupules. Aussi, nous veilleront à ce qu'elles soient utilisées par des personnes ayant droit.

Tous les autres seront verbalisés.

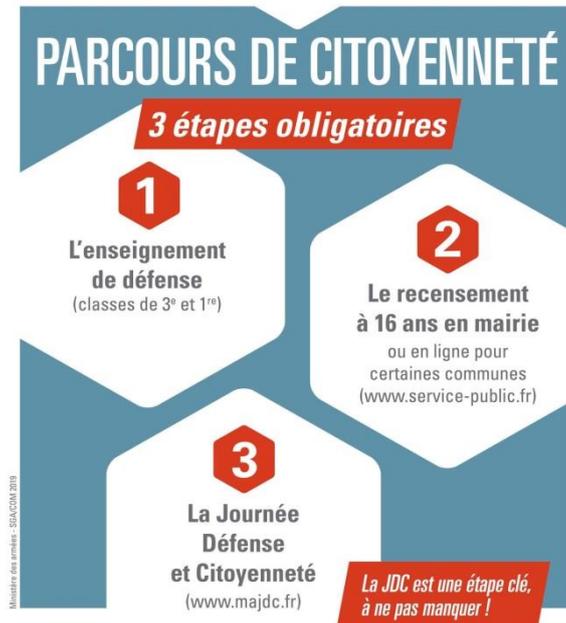


Nous vous rappelons qu'il est interdit de se raccorder à la fontaine du village avec un tuyau à des fins personnelles.

Cet été, cela n'a pas été respecté.

Nous veillerons à ce que ça ne se reproduise pas.

PARCOURS DE CITOYENNETÉ



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



MA MESSAGERIE

Je peux rentrer en contact avec mon Centre du Service National pour toute information sur ma JDC

**Vous avez une question ?
Besoin d'une information ?**

JE RETROUVE TOUTES LES INFORMATIONS SUR MA JDC

Ma JDC en images

Demandez au Sergent JDCix le chatbot de majdc.fr, accessible depuis la page d'accueil du site et sur la page Facebook et Instagram @armeesjeunesse

maJDC.fr

MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.

- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

L'appli majdc.fr, c'est par ici

maJDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

**Comment utiliser majdc.fr ?
Mon mini-guide**

J'ai entre 16 ans et 25 ans | Je m'inscris en quelques clics | Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR majdc.fr

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Mardi: 13h-17h

Mercredi et Vendredi : 10h-12h

Fermé le Lundi et Jeudi

Secrétaire de mairie : Eliane LAVEDER

Tel : 04.75.48.64.97

Mail : communedoriolenroyans@orange.fr

Permanence des élus :

Maire Jean-Jacques DALLON : Mardi de 14h à 17h, Samedi matin sur RDV

Tel : 06.52.77.89.58

1^{er} adjoint Thierry AGERON Tel : 06.17.28.70.65

2^{ème} adjoint Thierry MARET Tel : 06.14.28.29.99

Communauté de Communes Royans Vercors

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

Tel : 04.75.47.79.42

Mail : contact@cc-royans-vercors.org

Déchetterie

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 13h30 à 17h30

Samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Ramassage des encombrants : 1 fois par trimestre après inscription en mairie

ETAT CIVIL 2019 / 2020



RAVINEL Timéo
LIOTTARD Alix

le 13 juin 2020
le 20 juillet 2020

à ST MARTIN D'HERES
à ROMANS-SUR-ISERE



BATISTA Geneviève et GONCALVES Daniel
DELTHEIL Jeannine et SERVEL Jean-Claude

le 15 juin 2019
le 05 octobre 2019



BEGUIN Marcel
AROD André
BRÉTIÈRE Denise veuve ARMAND
COTTIER Irène veuve FERLIN
BOURRON Odette épouse VILLARD
GUERAND Albert
ALLIER Jean-Pierre

le 03 janvier 2019
le 13 août 2019
le 30 novembre 2019
le 05 janvier 2020
le 19 mars 2020
le 14 avril 2020
le 02 juillet 2020



**Le Conseil Municipal vous souhaite de
bonnes fêtes et une bonne année 2021**